HSBC SFH (France)

Rapport sur la qualité des actifs Au 31 Décembre 2018



I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 30/11/2018

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	5 859 939 854
- Autres crédits	-
	E 0E0 020 0E4

5 859 939 854

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	5 859 939 854
- Autres	-

5 859 939 854

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	644 912 170
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	5 215 027 683
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-

5 859 939 854

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (cf I.6)



2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 30/11/2018

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	620 178 808
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier	
et de la valeur du bien donné en garantie	24 733 362
	644 912 170

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 927 426 675
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier	
et de la valeur du bien donné en garantie	287 601 009
	E 04E 007 000

5 215 027 683



3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 30/11/2018 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	144 358	4
2003	460 824	22
2004	1 154 161	40
2005	6 239 129	75
2006	20 104 080	206
2007	15 982 928	145
2008	15 447 980	129
2009	5 270 311	56
2010	13 593 460	116
2011	15 251 054	139
2012	26 875 991	210
2013	32 144 725	210
2014	66 759 235	391
2015	92 182 553	531
2016	118 860 023	634
2017	137 132 290	740
2018	77 309 068	427
	644 912 170	4 075

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	380 646	9
2003	572 407	40
2004	1 474 343	46
2005	18 832 481	250
2006	36 773 086	427
2007	26 117 123	274
2008	25 435 879	276
2009	39 930 027	371
2010	80 709 395	682
2011	89 246 694	805
2012	143 786 559	1 193
2013	425 884 295	3 498
2014	509 083 036	3 770
2015	955 631 043	6 346
2016	1 027 426 607	6 158
2017	1 311 625 642	7 439
2018	522 118 421	2 858
	5 215 027 683	34 442



4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 30/11/2018

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	331 416	47
1	1 423 720	47
2	3 075 097	65
3	4 066 381	75
4	6 481 345	98
5	6 879 143	89
6	16 127 546	157
7	26 420 137	238
8	33 662 967	272
9	37 357 509	286
10	38 273 788	255
11	46 961 695	312
12	56 827 495	335
13	60 171 531	336
14	48 936 068	274
15	27 933 469	124
16	37 880 303	183
17	46 324 029	207
18	47 844 040	223
19	34 100 539	160
20	7 718 264	41
21	4 380 297	23
22	13 899 869	54
23	22 784 329	99
24	12 589 580	68
25	1 511 892	4
26	949 722	3
	644 912 170	4 075



Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	1 472 460	195
1	6 370 963	272
2	14 120 206	384
3	29 856 636	549
4	59 363 147	886
5	91 703 129	1 137
6	180 003 953	1 786
7	217 125 887	2 014
8	323 194 521	2 602
9	336 724 999	2 588
10	353 679 807	2 386
11	451 062 779	2 816
12	484 461 189	2 940
13	447 098 600	2 595
14	371 641 722	2 112
15	237 572 754	1 290
16	355 775 239	1 767
17	295 551 165	1 458
18	320 713 794	1 527
19	216 625 363	1 089
20	44 845 548	229
21	34 730 338	167
22	98 732 932	452
23	138 139 405	663
24	97 681 557	506
25	4 708 067	21
26	2 071 522	11
	5 215 027 683	34 442



5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

- 6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :
 - ✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération: 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération: 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 31/12/2018 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant



II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/12/2018, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro)</u>: 118 417 388 €

Cash Collateral: 0€

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 9.69% en rythme annualisé (soit 2.34% sur le trimestre).



VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 series d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe beneficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 31 décembre 2018, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 118 417 388 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : + 529 011 684€
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -188 644 179€
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : + 493 596 973 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.



Paris, le 01 Février 2019,

M. Guillaume Makowski Directeur Général de HSBC SFH (France)

